

**PARIS (MPE-Média)** - La Commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la sidérurgie et la métallurgie et ses difficultés depuis la crise de 2008 a reçu mercredi 19 mars à l'Assemblée le Ministre du Redressement productif M. Arnaud Montebourg pour une audition concernant les différents dossiers de réorganisation des industries de l'acier et de l'aluminium. Synthèse rapide.



GD : MM. Philippe Vincent (DG Commission), Alain Bocquet, Jean Grellier (rapporteur et président), Arnaud Montebourg (Ministre du RP - ph CJ MPE-Média)

Ouverte par un propos liminaire direct du Président M. Jean Grellier, Député PS des Deux-Sèvres, l'audition du Ministre du Redressement productif M. Arnaud Montebourg par la Commission d'enquête parlementaire sur la sidérurgie et la métallurgie tenue mercredi 19 juin aura au moins permis d'apprendre que le dossier de reprise du site Rio Tinto Alcan de Saint-Jean-de-Maurienne (usine de production de fil d'aluminium située en Savoie, une descendante de l'époque Pechiney) par le groupe allemand TRIMET AG était toujours sur les rails et avançait même "fort bien" aux dires du Ministre.

"Nous sommes en train de reconstruire une sorte de Pétroline franco-allemande, là où il y a des risques de défaillance, nous avons choisi de construire. Nous agissons pour que l'aluminium français ne soit pas condamné", a expliqué M. Montebourg aux Députés présents, près de la moitié de la trentaine de membres que compte la Commission.

"Les contrats d'apport d'électricité de 5 ans sont une absurdité comparé à ceux signés au Canada. Nous tentons actuellement d'obtenir le droit à du plus long terme auprès d'EDF", a expliqué M. Montebourg.



GD : MM. Vincent, Grellier, Bocquet, de Schrynmakers (EAA)

Ceux-ci avaient entendu le matin même l'ex Secrétaire général de l'Association européenne des producteurs d'aluminium M. Patrick de Schrynmakers, qui leur avait dressé un portrait précis des urgences à régler, notamment sur le plan des coûts de l'énergie pour les électro-intensifs, mais aussi de leur importance dans la régulation de la distribution de l'électricité à l'échelle des pays européens, en cas de pic de consommation. Les usines

d'aluminium sont débrayables quelques heures et permettent ainsi de rééquilibrer les flux en cas d'excès de demande régionale.

M. Montebourg a aussi évoqué la construction en cours d'un nouvel acteur français sur le marché des commodités minières, en lien avec AREVA et ERAMET et d'autres sociétés ou organisations professionnelles. La Commission d'enquête de l'Assemblée doit encore auditer plusieurs experts avant de rédiger un rapport de conclusions à près de six mois de travaux qui l'ont conduit dans nombre de sites industriels, notamment au centre de R&D d'ArcelorMittal de Mezières-lès-Metz qui leur a permis de franchir des caps dans la compréhension du dossier de l'acier et de son devenir.

"Ce centre est une vraie chance pour la France", a souligné le Pdt de la Commission.

**Christophe Journet**